Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212203186-20260323-202602001-DE

Département :
Côtes d'Armor
Arrondissement :
Dinan

Commune de Saint-Michel-de-Plélan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 mars 2026

Le dimanche 22 mars 2026 à 11 heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de M. Jean-Yves VILLALON, doyen des membres du Conseil Municipal nouvellement élu.

Conseillers en exercice : 11
Présents : 11
Absents : 0
Date de la convocation :
16 mars 2026

Présents : Jean-Yves VILLALON, Hervé OLDANI, Noémie EVRARD, David BOULAY, Dominique MONNIER, Catherine MOREL, Samuel ESNAULT, Floriane RIVAY, BLANCHARD Gael, Alexandra MARTIN, Mélanie COLIN.

Absents excusés :
Procuration :
Secrétaire de séance : Mélanie COLIN

2026 – 02 – 001 – Election du Maire

Le doyen d'Age, Jean-Yves VILLALON rappelle qu'en application des articles L 2122-4 et L 2122-7 du Code Générale des Collectivités Territoriales, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il a été proposé de désigner Mélanie COLIN.

Vu le code général des collectivités territoriales,

En application des articles L 2121-7 et L2122-8

Il a déclaré que l'élection du Maire intervient par scrutins individuels et secrets.

Après un appel de candidature, il est alors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après dépouillement, les résultats du 1er tour sont les suivants :

Avec onze suffrages obtenus, Monsieur Jean-Yves VILLALON a été proclamé Maire.

Pour copie conforme,
A Saint-Michel-de-Plélan,
Le 22 mars 2026

La secrétaire, Mélanie COLIN

Le Maire,
Jean-Yves VILLALON